

**Acte d’engagement**

**Fourniture, réparation et recyclage de vêtements de travail et d’équipements de protection individuelle (EPI)**

*Réf : CCIR-DRA-2024-65*

*Engagement pour le(s) lot(s) suivant(s) :*

A COCHER OBLIGATOIREMENT :

Lot 1 : Fourniture de vêtements de travail et d’EPI

Lot 2 : Recyclage des vêtements de travail et des EPI

** hautsdefrance.cci.fr**

**299 boulevard de Leeds - CS 90028 - 59031 LILLE CEDEX**

**T. 03 20 63 79 79**

1. OBJET de l’accord-cadre

Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture et le recyclage des vêtements de travail et d’EPI pour les besoins de la CCI de région HAUTS-DE-FRANCE, des CCI locales du territoire et des centres LAHO Formation.

La liste des vêtements de travail et des EPI figure aux bordereaux des prix (BPU). Ces derniers doivent respecter les stipulations techniques figurant au CCTP.

Le Lot n°1 est passé selon une procédure d’appel d’offres ouvert conformément aux dispositions de l’article R2124-2 du code de la commande publique.

Le lot n°2 est passé selon une procédure adaptée, en « petits lots » conformément à l’article R2123-1 du code de la commande publique.

1. identification des parties

**2.1 - Acheteur**

La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts de France,

Sise, 299 Boulevard de Leeds, CS 90028, 59031 Lille Cedex.

Représentée par Monsieur Le Président ou toute personne ayant valablement reçu délégation.

**2.2 – Contractant**

Je soussigné **..................................................................................................................................................**

Signant :

❑ En mon nom personnel

❑ Au nom et pour le compte de la société**................................................................................................................**

Domiciliée à : **............................................................................................................................................................**

Ayant son siège social à : **............................................................................................................................................**

**...................................................................................................................................................................................**

Numéro d’identité d’Etablissement (SIRET) **................................................................................................................**

Numéro SIRET de l’Etablissement qui exécute les prestations (si différent) : ………………………………………………

Numéro SIRET de l’Etablissement chargé de la facturation (si différent) : ………………………………………………

N° de tél : **................................................................................................................**

**ET**

Agissant en tant que prestataire unique

Agissant en tant que mandataire du groupement

Solidaire

Conjoint

**Identification des membres du groupement** (à remplir uniquement en cas de groupement d’opérateurs économiques) :

Cotraitant n°1 (à copier autant de fois que nécessaire, pour chaque cotraitant du groupement) :

Société : **................................................................................................................**

Domiciliée à : **............................................................................................................................................................**

Ayant son siège social à : **............................................................................................................................................**

**...................................................................................................................................................................................**

Numéro d’identité d’Etablissement (SIRET) **................................................................................................................**

N° de tél : **................................................................................................................**

1. engagement du candidat

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des pièces qui y sont mentionnées et conformément à leurs clauses et stipulations, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve à exécuter les prestations dans les conditions définies dans lesdits documents.

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, établie sur la base des conditions économiques fixées au mois M0, mois de la date de fixation du prix (date de remise de l’offre).

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres dans le règlement de consultation.

1. DUREE de l’accord-cadre et delai d’execution

L’accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement par période d’un an, pour une durée totale maximale de 4 ans. L’acheteur peut mettre fin au contrat, sans indemnité, à la fin de chaque période annuelle, par lettre recommandée avec accusé de réception, qui sera notifiée au plus tard deux mois avant la fin de la période annuelle en cours.

Les dispositions complémentaires relatives à la durée de l’accord-cadre, et à la durée et au délai d’exécution des bons de commande et des marchés subséquents figurent à l’article 5 du CCAP.

**Délai de livraison :**

**Le candidat s’engage sur délai de livraison fixé en jours ouvrés à compter de la date de commande de l’acheteur et jusqu’à livraison dans les locaux indiqués au bon de commande ou au marchés subséquent** **(Si le candidat s’engage à livrer le jour même, indiquer ½ journée).**

**A COMPLETER OBLIGATOIREMENT :**

**Délai de livraison d’un article sans personnalisation : \_\_\_\_ jours ouvrés (à partir du jour de l'émission du besoin par bon de commande).** **Délai de livraison maximum : 5 jours ouvrés.**

**Délai de livraison pour un article personnalisé (broderie ou sérigraphie ; et/ ou un article grande taille : \_\_\_\_\_ jours ouvrés (A partir du jour de l'émission du besoin par marché subséquent.)**

**Délai de livraison maximum : 10 jours ouvrés.**

1. PRIX

Les montants annuels de commande sont les suivants :

* Lot n°1 : Fourniture de vêtements de travail et d’EPI, sans montant minimum de commande et avec un montant maximum de commande de 70 000 € HT par an, soit 84 000 € TTC ;
* Lot n°2 : Recyclage des vêtements de travail et des EPI ; sans montant minimum de commande et avec un montant maximum de commande de 2 000 € HT par an, soit 2 400 € TTC.

Les prix de l’accord-cadre sont les prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires (BPU) de chaque lot.

En cas de groupement conjoint, répartition des prestations : la répartition entre co-traitant sera déterminée dans chaque bon de commande et / ou marché subséquent.

1. PAIEMENT

**6.1 - Coordonnées bancaires**

L’acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent accord-cadre en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

* En cas de titulaire unique, les paiements sont effectués sur le compte dont le RIB est annexé.
* En cas de groupement, les paiements sont à effectuer sur (cocher la case correspondante) :

Le compte du mandataire (joindre l’habilitation de chaque cotraitant et le RIB)

Un compte unique ouvert au nom du groupement (joindre le RIB)

Les comptes de chaque cotraitant selon répartition à annexer (joindre les RIB)

Toutefois, l’acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le règlement de la prestation se fera par mandat administratif à 30 jours.

**6.2 - Avance**

Je renonce/ Nous renonçons au bénéfice de l’avance (cocher la case le cas échéant) :

1. Sous-traitance

**La fourniture des vêtements de travail et des EPI ne peut pas être sous-traitée.** Seules les prestations de service associées (telle que la livraison) peuvent faire l’objet d’une sous-traitance.

En cas de sous-traitance, le titulaire doit en informer l’acheteur avant tout commencement d’exécution des prestations sous-traitées. A cette fin, le titulaire complète la déclaration de sous-traitance (formulaire DC4). Ce formulaire constitue une demande d'acceptation d'un (des) sous-traitant(s) concerné(s) et d'agrément de ses (leurs) conditions de paiement.

Cet acte spécial doit être établi en autant d'exemplaires qu'il existe de sous-traitants.

Il indique la nature et le montant des prestations qui est envisager de faire exécuter par un (des) sous-traitant(s), leur(s) nom(s) ainsi que leurs conditions de paiement.

1. SIGNATURE DES PARTIES

**8.1 - Signature du contractant**

**Fait en un seul original,**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

**NOM et prénom du signataire\* :**

*\*le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente*

*\*\*si le mandataire du groupement n’a pas été habilité à signer l’acte d’engagement, l’ensemble des membres se devront d’apposer leur signature*

**8.2 – Décision et signature de la CCI HAUTS-DE-FRANCE**

**La présente offre est acceptée.**

**La Chambre de Commerce et d’Industrie de région HAUTS-DE-FRANCE**

**A …………………………………………….... Le ………………………………………….**

(Représentant du Pouvoir Adjudicateur)